

foi y regne avec vn Empire absolu, iusques à ce que passans de l'état où nous-nous trouuons en ce monde, à celui que nous possederons au Ciel, nous iouïssions de cet heureux auantage par lequel nôtre foi sera changée en beatitude & en gloire. A M E N.



SEPTIEME  
SERMON.

SVR LE VERSET 6.  
de l'Epistre de S. Iude.

*Et a réservé sous obscurité en liens éternels, iusqu'au iugement de la grande iournée, les Anges qui n'ont point gardé leur origine, ains ont délaissé leur propre domicile.*



A misere est généralement entrée dans le monde par le peché. elle s'étend mesmes iusques aux creatures inanimées. car elles sont sùiettes à *Rom. 8.* vanité, & à corruption par vn iuste iugement de Dieu. les hommes sont

Ps. 90.

dans vn continuel travail, le plus beau de leurs iours n'est que fâcherie & tourment. Les Anges qui se sont éleués contre leur Createur endurent des peines dont la seule pensée fait horreur. Ces trois sortes de créatures, d'ôt les vnes ont des corps sans esprit, les autres des corps avec esprit, & les troisièmes des esprits sans corps, ne sont pas également l'obiet du courroux de Dieu. outre que celles qui tiennent le plus bas rang, souffrent moins que celles qui ont vn être plus noble, elles seront deliurées de la seruitude de corruption, & ne seront plus suiuettes à aucune alteration, n'y destruction, comme à présent. les hommes que Dieu a éleus en son fils, & qu'il appelle avec efficace par son esprit, & par sa parole, attendent vne pleine redemption. mais les Anges qui se sont reuoltés de Dieu, sont tombés dans vne disgrâce de laquelle ils ne se releueront iamais. c'est cette misere que saint Iude represente en ces mots, & a reserué sous obscurité en lieux éternels, iusqu'au iugement de la

Rom. 8.

grande iournee, les Anges qui n'ont point gardé leur origine, ains ont délaissé leur propre domicile. C'est par-là qu'il veuc imprimer parmi les Chrétiens vne sainte fraieur, & les obliger à soutenir le combat pour la foi, & à se garantir des artifices de ces faux Docteurs, qui tâchoient de les détourner d'vn si genereux dessein.

Desia vous aués ouï qu'il leur a proposé à mesme fin, l'exemple des Israélites qui ont été punis au désert, à cause de leur incredulité. ici il prend la chose de plus haut, au regard du tēps, & des personnes. quant au temps, il allegue vn exemple de ce qui est arriué deuant la loi. tel est celui qu'il met en auât touchant la ruine de Sodome, & des Villes circonuoisines, dont il parle ci-apres: au lieu que l'exēple des Israélites a paru apres la loi. quant aux personnes, il met en auant l'exemple des Anges Apostats, dont la nature surpasse en excellence celle des hommes, & fait voir que Dieu leur fait souffrir l'horreur d'vne peine éternelle. il conclut donc par vn ar-

gument du plus grand au moindre, comme s'il leur tenoit ce langage, les Anges n'ont pas plutôt abandonné leur rang, & flétri leur intégrité, que leur bien-heureuse condition a été suivie d'un épouvantable malheur, ils ont été bannis du Paradis, & abîmés dans les enfers, où ils sont liés de fers & de chaînes jusques au dernier jugement, auquel le Seigneur leur prononcera l'arrest d'une condamnation éternelle. que si Dieu a puni des créatures si nobles, comment supporterait-il la perfidie des hommes qui n'ont ni la dignité de leur être, ni l'éclat de leurs qualités, s'ils renoncent à la grace, à laquelle Dieu les a appelés. C'est sans point de doute qu'il châtierait leur ingratitude avec une sévérité exemplaire, & qu'il effacera de la terre les Chrétiens profanes, & les fera descendre dans les enfers, de mêmes qu'il a chassé du Ciel les Anges rebelles, & les a précipités dans ces horribles gouffres?

Ce texte nous oblige à examiner trois points, moiënant l'assistance de Dieu.

Dieu. le premier regarde ceux qui ont été punis, qui sont les *Anges*, le 2. leur chute, qui consiste en ce qu'ils n'ont point gardé leur origine, & qu'ils ont delaissé leur propre domicile. le 3. leur supplice, qui est que Dieu les a réservés sous obscurité en liens éternels jusqu'au jugement de la grande journée.

Quant au premier chef, remarqués d'abord que l'Apôtre ne pouvoit point alleguer d'exemple qui fut plus à propos, pour obliger les fideles à soutenir le combat pour la foi, car il veut conclurre que si Dieu n'a point épargné de si excellentes créatures, moins supportera-t-il l'homme rebelle, qui leur est de beaucoup inferieur. de là vient que quand l'écriture veut exalter l'homme, elle use d'une façon de parler qui est tirée de la gloire des Anges. Ainsi Jacob pense de louer suffisamment Esau, disant qu'il avoit veu sa face, comme s'il eut veu la *Gen. 33* face d'un Ange. & la manne est appelée le pain des Anges, c'est à dire tres-*Pf. 78.* excellent, pour montrer que si les

Anges auoient besoin d'alimens, ils n'en eussent point peu choisir de meilleur. S. Paul désigne vn langage fort sublime, lors qu'il dit. *quand ie*

1. Cor. 13

*parlerois le langage des Anges.* & Dauid représentant la gloire de l'homme,

Psf. 8.

dit, *tu l'as fait vn petit moindre que les Anges.* & la consommation de cette

Math.

22.

gloire est fort bien désignée, quand il est dit que *nous serons comme les Anges de Dieu.* le titre d'Anges que Iesus-

Apoc. 2.

et 3.

Christ donne aux Pasteurs, relève leur charge sur toutes les autres, la femme Tekohite pour exalter Dauid, lui dit, *tu es ne plus ne moins qu'un Ange de Dieu, pour ouïr le bien & le mal.*

2. Sam.

14.

Le nom d'Ange est vn nom d'office. signifiant, enuoié, comme celui d'esprit, est vn nom d'essence. or les malins esprits sont appelés Anges, bien que rarement, pour denoter l'excellence de leur origine, de laquelle ils sont décheus. comme quand S. Paul dit, que *les Saints iugeront les Anges*, c'est à dire les diables, appelés Anges à caute de l'excellence de leur nature, afin de mieux faire voir quel

1. Cor. 6.

sera le priuilege des Saints. pource que si l'Apôtre se fut serui d'vn titre qui eut exprimé leur misérable condition, comme quand ils sont appelés diables, la dignité de leur nature eut été obscurcie, & celle des Saints n'eut pas si clairement paru. S. Pierre aussi les appelle *Anges*, comme fait ici saint Iude, au regard de l'office pour lequel Dieu les auoit créés qui est d'estre enuoiés pour l'exécution de ses commandemens. ce nom montre donc combien grand étoit l'honneur qu'ils auoient receu en la création, & en suite combien iuste est le supplice qu'ils souffrent à cause de leur rebellion. notés que ce nom ne leur est pas donné absolument, pour ce qu'il est particulièrement propre à ces bien-heureux esprits qui ont persisté en l'état de leur innocence, mais ils sont appelés *Anges du diable, & Anges de Satan*, d'autant qu'ils sont enuoiés par lui, comme par leur chef & par leur Prince.

2. Pier. 2.

Voions en quoi consiste, la cheute des Anges. Saint Pierre dit, *qu'ils ont* 2. Pier. 2.

1. Jean. 3. *peché, S. Jean dit, qui fait péché, il est du diable, car le diable péche dès le commencement. Saint Iude exprime plus particulièrement la nature de leur péché, disant, qu'ils n'ont point gardé leur origine, ains ont délaissé leur propre domicile. Iesus-Christ ya plus avant, le diable, dit-il, a été meurtrier dès le commencement, & n'a point perséueré en la verité, car verité n'est point en lui.* pour comprendre ceci, il faut sauoir que le péché est vne habitude vicieuse qui tend au mal, qui repugne à la Iustice de Dieu, & qui rend coupable de mort éternelle ses auteurs. ce péché s'est trouué aux Anges mauuais, pource qu'ils sont décheus de la iustice originelle de laquelle ils auoient été ornés en leur création, & ont contracté vne habitude à tout mal par des actes continuels d'iniustice, & par ce moien ont été condamnés à vne peine éternelle; ainsi leur péché a deux parties, le défaut de Iustice, & l'inclination au mal.

Ce que S. Pierre & S. Jean designent sous le terme général de pe-

ché, pource que pecher, comme porte le mot Grec, signifie s'égarer du but; mais saint Iude décrit plus au long leur péché, & plus clairement Iesus-Christ, car il exprime ce défaut de Iustice, & inclination du diable au mal, quand il dit que *verité n'est point en lui.* il fait aussi voir qu'il est le principe de cette vicieuse qualité, disant, *qu'il n'a point perséueré en la verité.* il montre encore quel est l'effet qui procede de cette priuation de Iustice. disant *il a été meurtrier dès le commencement;* ainsi de cet effet il nous meine à la connoissance de ce défaut, & de son principe, montant de l'effet aux causes. quant à saint Iude, il ne parle que du principe de cette priuation de Iustice, & inclination mauuaise, pource qu'il dit de ces Anges, 1. *qu'ils n'ont point gardé leur origine.* 2. *qu'ils ont délaissé leur propre domicile.*

Cette *Origine* se prend pour la glorieuse condition dont les Anges ont été reuétus en leur création, en-

tant qu'ils furent doiés de toutes les excellentes qualirés nécessaires à leur perfection, comme de Iustice, de sainteté, de verité, de lumiere, & de puissance. au regard desquelles les Anges qui ont perseveré en leur innocence sont appelés *Anges de Dieu, bons, saints, veritables, thrones, dominations, & puissances.* & c'est cette origine que les Anges mauuais n'ont point gardée. Ce que Iesus-Christ a exprimé par le mot *de verité*, pource que deuant Dieu la seule verité est le siége de la Iustice, de la sainteté, de la puissance, & de toutes les opérations conuenables à la nature qui agit; de laquelle ceux qui se départent, perdent miserablement leur origine, comme dans l'Eglise ceux qui reiettent la bonne conscience, *sont naufrage quât à la foi.* horrible donc a été la cheute des Ange; , ausquels cette verité reluisoit, comme le Soleil dans son midi, & par consequent l'image de Dieu, qui consiste en Iustice, & sainteté. & maintenant ils

Col. 1.

Joan 8.

1. Tim. 1.

Ephes. 4.

*Sont réservés sous obscurité en liens éternels iusqu'au iugement de la grande iournée.*

Par le *Domicile*, que ces malheureux esprits ont délaissé, il faut entendre le lieu tres-glorieux, auquel Dieu les auoit logés, qui est le Ciel, le mot *d'origine*, se prend pour les qualités tres sublimes, inherentes à leur substance, ou qui en proedoient, comme leurs offices, & leurs actions; le mot de *Domicile*, comprend outre le lieu, les qualités exterieures qui l'embelissoient, asçauoir la demeure du Ciel, & toute sa gloire. C'est Dieu qui a assigné à chaque créature le lieu qui lui est propre. & plus les créatures sont excellentes, plus le lieu où il falloit qu'elles fussent à deu être releué. Ainsi Dieu auoit donné à l'homme en l'état de l'innocence, le Paradis terrestre, & aux Anges plus nobles que l'homme, le céleste. c'est ce qui aggraue leur cheute, par laquelle ils sont tombés en deux malheurs bien grâds. 1. Ils se sont priés de la favorable présence de Dieu. 2. Ils

ont abandonné leur vocation qui les obligeoit à s'occuper continuellement à la célébration de son saint nom. Ce que l'Apôtre fait clairement voir, quand il marque si distinctement ces deux parties de leur reuolte, de n'auoir point gardé leur origine, & d'auoir delaiissé leur propre domicile : pource qu'ils ne pouuoient se sotuiller de la sorte, sans se separer d'avec Dieu, & bien que saint Iude ne pose que le principe de leurs qualités vicieuses, si est-ce qu'elles s'en deduisent necessairement, car s'ils n'ont point gardé leur origine, s'ils ont delaiissé leur propre domicile, sans doute, ils ont été priués de cette Iustice qu'ils auoient auparavant, mesme sans esperance d'en être de nouveau reuétus. & comme ainsi soit que leur nature est actiue, & qu'elle ne peut être oiseuse, ne pouuant plus s'employer au bien, elle n'a des inclinations qu'au mal ; pource que comme de ce que quelqu'un est auetugle, s'ensuiuent les effets de cet auetuglement, ainsi de la priuatiõ de la Iustice, qui est en ces Anges, pro-

cedent leurs actions mauuaises. c'est pour cela que Iesus-Christ ioint à cette priuation, vne impuissance, & inclination au mal, & l'actiõ qui en prouient, disant du diable, que *verité n'est point en lui*, qui est vne marque de cette impuissance naturelle laquelle est procedée de cette priuation de Iustice. & quand il dit, qu'il est *meurtrier des le commencement*, c'est à dire aussi-tost que l'homme fut créé, & qu'il n'a point cesse de l'être, il designe l'action volontaire, ou l'effet de cette inclination.

Quelqu'un vn peu plus curieux qu'il ne faudroit, dira que ce n'est pas assez expliquer la qualité du peché des Anges. mais bien que ce que nous en auons dit suffise pour les convaincre, & pour défendre la Iustice de Dieu. néantmoins s'il est permis de passer plus auant en cette matiere, nous dirons, en nous tenant sur les riuages de la sobrieté, que quelques-uns ont creu que le premier peché des Anges a simplement été vne rebellion contre Dieu, n'aians pas vou-

lu se soumettre à leur créateur ; & parce qu'elle n'a peu procéder que d'orgueil, plusieurs ont dit que l'orgueil a été le peché pour lequel ils ont été précipités en enfer, rapportans les paroles de l'Ecclesiastique.

*Escl. 10.*

*in quæst.*

*veter.*

*105.*

*Orgueil est le commencement de peché. & ce que dit saint Augustin, que le diable enflé d'orgueil voulut se faire nommer Dieu. d'autres ont estimé que leur peché n'a été qu'une enuie qu'ils ont eüe contre l'homme, de ce que Dieu lui fit cet honneur que de le créer à son image, alleguans ces paroles du liure de la Sapience, par l'enuie du diable la mort est entrée au monde. & c'est sans point de doute que cette enuie à peu procéder de cet orgueil, & subsister avec lui.*

*Sapien. 2.*

Mais d'autant que Iesus-Christ met le peché des Anges, en ce qu'ils n'ont point persuééré en la verité, quelques-uns ont dit que la verité se prend pour la fidélité, que les suiets doiuent à leur Prince, pource que le mot donc les Grecs vsent, pour designer la verité, est le mesme que ce-

*Jean. 3.*

lui que les Hebreux emploient, & qui souuent est pris pour la fidélité. ils ont donc voulu dire que les Anges n'ont point gardé la fidélité qu'ils deuoient à Dieu. & parce que la verité signifie par-fois, *intégrité*, comme quand il est dit que Iob retenoit encore son intégrité, on a dit que le peché des Anges consiste en ce qu'ils n'ont point persisté en cette intégrité naturelle, en laquelle Dieu les auoit créés. ce qui est confirmé par S. Iude qui dit, *qu'ils n'ont point gardé leur origine*, c'est à dire cette Iustice, sainteté, perfection & intégrité, dont ils furent doués au commencement. mais cela semble n'expliquer pas assez la nature de leur peché, qui est de sauoir en quoi, & comment ils n'ont point persuééré en cette verité, ou fidélité, ni gardé leur origine. or parce que la verité est souuent prise par opposition au mensonge, plusieurs ont pensé que le premier peché des Anges, est l'invention du mensonge, par lequel le diable deceut Eue; à cause de quoi Iesus-Christ après auoir dit



qu'il n'a point persévééré en la verité, il en donne la raison, que verité n'est point en lui. toutes les fois qu'il profere mensonge, il parle de ce qui lui est propre. car il est menteur, & le pere de mensonge. c'est à dire le premier auteur du mensonge. mais le mensonge ne pouvoit être leur premier peché, pource que l'enuie le précéda comme sa cause.

D'autres ont dit, que Dieu a decreté de toute éternité, d'enuoier son fils au monde, pour le salut de certains hommes, que ce mistere qui est éternel & immuable, a été reuelé au monde, duquel le sommaire est, que le Fils de Dieu ne prendroit point les Anges, mais la semence d'Abraham, qu'étant fait homme, il seroit chef des hommes & des Anges, & que la nature humaine seroit exaltée par dessus celle des Anges, & que nul des hommes, ni des Anges ne seroit bien heureux que par Iesus-Christ, tellement que la grace de la redemption des vns, & de la conseruation des autres, ne pourroit venir que de lui. Or il est probable, disent-ils, que la

substance de ce mistere a été manifestée aux Anges des le commencement, encore qu'ils ne l'aient pas entendu si clairement comme puis après. pource que, comme dit l'Apôtre, Dieu l'a donné à connoître aux Principautés & puissances qui sont es lieux célestes par l'Eglise. d'où ils concluent que les diables ont témoigné contre cette verité, laquelle ils condamnent & persécutent tant par les Tirans, que par les Heretiques, cette mesme passion & violence, des le premier moment qu'ils en ont eu connoissance, & que les combats qui sont à présent entre les bons & les mauuais Anges, ont été entre les mesmes des le commencement. & parce qu'il conste que dés la naissance du monde iusqu'à maintenant la haine des diables a été si grande contre Iesus-Christ: qu'ils ont essayé par tous moiens d'en étouffer la connoissance dans l'esprit des hommes, & de leur persuader qu'il n'à point vni nôtre nature humaine à sa nature Diuine, & que ce Iesus que nous adorons, n'est point plus grand

que les Anges, ni égal au Pere, & que c'est réverie de croire que nul des Anges, ni des hommes ne puisse auoir aucune grace de Dieu que par lui ? delà ils infèrent qu'il n'y a nul inconuenient de dire que dès que ce mystère leur a été reuelé, ils l'ont eu en haine, & ont résisté malicieusement à cette verité. Cette opinion est la plus solide, elle comprend les autres sur le sujet du peché des Anges, & s'accorde fort bien avec les passages qui en parlent, elle reconnoit en eux le peché de rébellion, parce qu'ils n'ont point voulu obeir à la volonté de Dieu ; le peché d'orgueil, par ce qu'ils n'ont peu souffrir que nul des Anges, ni des hommes fût bien heureux sans Iesus-Christ; le peché d'enuie, parce qu'ils ont été jaloux de ce que la nature humaine seroit exaltée par dessus celle des Anges, & de ce qu'elle seroit seruié par eux ; & le peché de mensonge, parce qu'ils ont voulu s'opposer à cette verité, & l'ont toujours combattuë. Cette opinion encore conuient tres-bien

avec les paroles de saint Iude, qui dit que *les Anges n'ont point gardé leur origine, ains ont delaisé leur propre domicile*, c'est à dire qu'ils ont mieux aimé abandonner leur première dignité, que d'acquiescer à ce grand mystère touchant Iesus-Christ. elle demeure fort bien avec ce que Iesus-Christ dit que le diable n'a point per- *Iean. 8*  
*seuéré en la verité*, c'est à dire en la verité de son Euangile éternel, qui est *Apoc. 1*  
 le titre que saint Iean lui donne, & que Iesus-Christ prend, s'appelant *la Iean. 1*  
*Verité*. comme aussi, avec ce qu'il adioûte, que cet ennemi profère tousiours mensonge, entant qu'il tâche principalement d'anéantir l'Euangile du Fils de Dieu, par ses fausses doctrines.

C'est donc en vain que l'on demande, si les Anges ont peu pecher ; parce qu'outre ce que dit ici l'Apôtre, on peut conclurre de ce que les Anges ont été créés, qu'ils ont peu pecher de leur nature, d'autant qu'elle est muable. ils auoient receu en l'état de l'innocence, le pouuoir de

perseuerer en leur bonté originelle, mais l'acte qui est la volonté de perseuerer, a été laissé à leur choix & liberté. comme Dieu a créé l'œil, & lui a donné la faculté de voir, mais l'acte dépend de la liberté de l'homme, veu que s'il veut il verra, & s'il ne veut point, il peut fermer les yeux; ainsi Dieu auoir doté les Anges de la faculté de perseuerer en leur bonté, mais le vouloir, ou l'acte dependoit de leur liberté. ne sert de dire que s'ils ont seulement receu le pouuoir de faire le bien, s'ils veulent, & non pas le vouloir de ce qu'ils peuvent, Dieu ne les a point reuétus d'une grace suffisante; pource que la grace que Dieu leur fit étoit suffisante pour la perfection de leur nature, pour obeir entièrement à Dieu, & pour être éternellement bien-heureux, mais non pas pour être immuables; aussi n'étoit-il pas conuenable à la creature de l'être. Qu'une riche enseigne de diamans ait autant de beauté, d'éclat, & de perfection, que nôtre desir, & l'art le peuvent requerr,

rir, si est-ce que l'ouurier ne lui a point donné d'immunité contre la cheute. les Anges ont été créés avec toute la perfection à laquelle leur nature pouuoit aspirer, mais Dieu ne les a point faits immuables, afin qu'ils ne succombassent point sous l'effort de la tentation. Surquoy admirans la sagesse de Dieu, nous disons 1. qu'il en a voulu ainsi user pour ce que tout ce qu'il fait, est tres-bon & tres-iuste. 2. qu'il n'a pas donné aux Anges l'acte de la perseuerance en les créant, afin qu'il fut reconnu seul immuable. 3. afin aussi de faire voir combien infirme est la creature, pour excellente qu'elle soit, si elle n'est soutenuë par lui 4. à fin encore de manifester sa Justice, en la punition des Anges rebelles, & sa grace enuers les Anges qui perseuerent en leur innocence; pource que cela ne procede point de leur nature, mais d'un principe de grace, qui les empêche de faillir, & qui fait qu'ils obeïssent à Dieu constamment.

Il s'ensuit donc que nous ne pou-

uons trouver la cause de la cheute des Anges, qu'en eux-mesmes; pour ce qu'elle n'est point en la présience de Dieu, veu qu'il n'a pas seulement préveu que les vns trebûcheroient, mais aussi a décrété de toute éternité, de cōfirmer les autres en leur première origine, tellemēt que son bon plaisir est bien la cause de la prétérition des vns, & de la conseruation des autres; mais non pas la cause du peché de ceux qui se sont rebellés. ioint que la présience de Dieu, agit en elle-mesme, & non pas en autrui. la cause encore n'est pas en la permission de Dieu, qui n'est que l'acte interne de sa volonté, excluant tout acte externe. elle n'est pas non plus en son décret, car ou il agit, & c'est toujours iustement, ou il commande, & c'est toujours le bien, ou il permet, & alors il ne peut être cause du peché, parce qu'il n'agit pas, mais souffre l'action d'autrui. pourtant la cause propre du peché des Anges, est leur volonté tres-libre, par laquelle ils sont sans contrainte décheus de leur bonté na-

turèle, & se sont portés à vne malice extrême.

Combien donc grande est l'impie-té de ceux qui veulent ici accuser Dieu d'iniustice, & faire voir vne profane subtilité de leur esprit, aux despens de son honneur. Ils disent 1. que Dieu pouuoit créer les Anges meilleurs, qu'il n'a pas fait. 2. qu'il les pouuoit empêcher de trebûcher, qu'il a deu faire l'vn & l'autre, & ne l'ayant pas fait, ces bouches puantes le iugent coupable: nous nions la consequence de leur première proposition, que Dieu ait deu faire les Anges meilleurs, parce qu'il l'a peu, veu qu'il suffit qu'il ait créé chaque chose selon la perfection conuenable à sa nature: toutes les choses qu'il a créés étoient fort bonnes, & bien que les vnes fussent meilleures que les autres: il ne s'ensuit pas qu'il ait deu faire meilleures celles qui étoient moindres en bonté, parce qu'elles auoient la perfection nécessaire à leur nature, à l'ordre, & rang que Dieu leur a assigné. Ainsi la bon-

té des plantes est meilleure que celles des pierres, celle des animaux meilleure que celle des plantes, celle de l'homme meilleure que celle des animaux, & celle de l'Ange meilleure que celle de l'homme; si donc Dieu a deu faire l'Ange meilleur, parce qu'il l'a peu, il a aussi deu faire l'homme meilleur, les animaux meilleurs, les plantes, & les pierres meilleures, parce qu'il l'a peu; ce que l'on n'oseroit dire, veu que ce seroit accuser Dieu, de n'auoir pas donné à chaque créature vn être parfait, & l'obliger à faire qu'elle ne fût plus ce qu'elle a deu être. Si vne fourmi a deu être meilleure qu'elle n'est pas, elle aura peu auoir la qualité d'vn lion, & par ce moien sa nature seroit détruite. adioûtons qu'autre chose est de uoir par office & obligation, autre chose par vne pure volonté. tout ce que les Anges & les hommes font, & tout ce qu'ils ont, ils le doivent par obligation à Dieu, mais Dieu ne leur doit rien. Car c'est de son bon plaisir qu'ils ont l'être, & qu'il leur a

promis gratuitement de les conseruer. *Qui a été son Conseiller? ou qui est celui qui lui a donné le premier, & il lui sera rendu?* *Rom. 12.* Il ne faut pas donc dire que Dieu ait deu faire les choses meilleures qu'elles n'étoient point. puis qu'il n'étoit pas obligé à les créer, comme il a fait, que par sa volonté. de plus si Dieu auoit fait les Anges meilleurs, c'est à dire de leur nature tres-bons, tres-parfaits, & tres-fermes en leur intégrité, il les auoit fait Dieux, parce que tout ce qui est tres-bon, tres-parfait, & tres-ferme en sa nature, est Dieu; les Anges ne sont point Dieu, & partant ils n'ont peu auoir cette bonté, cette perfection, & cette fermeté souveraine. quant à la seconde proposition, que Dieu a deu empêcher la chute des Anges, parce qu'il l'a peu faire, nous soutenons que la consequence est nulle. 1. pource qu'il n'y étoit pas obligé. 2. pource qu'il ne l'a point voulu, tant pour montrer son pouuoir absolu sur toutes ses créatures, que pour donner à connoître sa Iustice contre les vaisseaux d'ire appa-

*Rom. 9.* reitès à perdition, & sa grace es vaisseaux préparés à gloire. Le blâfême est tout manifeste, en disant que Dieu est la cause de la cheute des Anges, ~~pour~~ pour ne les auoir pas creés meilleurs, & pour ne l'auoir pas empêché. c'est prendre pour cause du peché, ce qui ne l'est pas; pour ce qu'oultre qu'il n'y étoit pas tenu, il les auoit creés bons, & leur auoit donné la puissance de résister à la tentation, & c'est par leur propre volonté & conseil, qu'ils ont abusé de ce don, & en sont entièrement décheus. L'ouurier fait des étofes precieuses, mais ce n'est pas par sa faute que des vers y naissent, & les rōgent. Dieu a creé ces excellēs esprits, qui puis après se sont reuoltés de lui sans qu'il les y ait poussés. quād nous voions des piēces de marbre & de porphire demi rōpuēs, & ensevelies, nous iugeons qu'elles ont ferui à quelque superbe Palais, & n'imputons point leur demolition à l'ouurier, dont elles tiennent cette riche forme qu'elles montrent encore. ainsi quand nous cōsidērōs cette cheute horrible

des Anges, il n'est pas possible de s'imaginer que la ruine de ce magnifique ourage procède de Dieu, duquel il auoit receu son éclat, & sa gloire.

passons à la peine que Dieu a infligée à ces malheureux esprits. l'Apōtre l'exprime en ces termes, *qu'il les a réservés sous obscurité en liens éternels iusqu'au iugement de la grande iournée.* leur supplice est triple le 1. la priuation du bien, dont ils iouissent en l'état de leur innocence. le 2. leur détention. le 3. leurs tourmens éternels, & infinis. le 1. consiste en ce qu'ils ne sont plus reuētus de leurs excellentes qualités, de Iustice, de Pureté, & de Sainteté, & qu'ils se sont tellement bannis du Paradis. que la porte leur en est pour iamais fermée, comme ils sont sans espérance d'y pouuoir remonter, leurs peines sont sans relâche. Ce changement est bien triste, puisque ceux qui auparauant n'étoiet que suiet d'admiration, ne sont maintenant que des obiets de misère. s'il y à suiet d'étonnement de voir l'image de la mort. peinte sur vn visage qui a

été luisant comme yuoire, & dont les ioüies ont été vermeilles, comme vne rose, ou vn rubis. pourra-on voir sans frémir lh'orrible changement de ces beaux & nobles esprits, qui sont deuenus si hideux, que la seule pensée de leur déformité fait fraieur ?

Leur 2. supplice, est leur détention, l'Apôtre disant que Dieu les a réservés sous obscurité en liens éternels. à quoi faut rapporter les paroles

de saint Pierre, qui dit, que Dieu les a abismés avec chaînes d'obscurité. paroles qui font voir que ces malins esprits destinés à la damnation pour iamais, sont détenus en prison par les chaînes de la volonté, & puissance de Dieu. Car encore qu'ils érent par le monde, & que par-fois ils soient déliés, c'est à dire que Dieu leur permette de travailler les hommes, & qu'ils soient contraints de se présenter deuant Dieu, pour exécuter ses commandemens, si est-ce qu'ils traînent toüiours leurs liens, & ne peuuent tant soit peu s'écarter, qu'autant qu'il plaît

Apoc. 20.

Iob. 1.

1. Rois 22

à Dieu de les lâcher. Il s'ensoit aussi de ces paroles que durant le temps de leur détention, ils sont envelopés d'obscurité, c'est à dire des ténèbres de leur malice, & des maux que l'ire de Dieu leur fait souffrir, en l'attente de ce temps, qui est le iour du iugement. ce qu'ils ont confessé, lors qu'ils se sont écriés, *Iesus fils de Dieu ? es-tu venu ici pour nous tormenter* *matth. 8.* deuant le temps ?

Leur 3. supplice consiste en ce qu'il est éternel, & infini ; l'Apôtre montre qu'il est éternel, quand il dit, *qu'ils sont réservés iusqu'au iugement de la grande iournée*, qui est ce iugement éternel que le Fils de Dieu prononcera contr'eux en cette iournée, en laquelle il viendra pour la seconde-fois, & iugera le monde vniuersel. Journée grande en quantité, pour ce que qu'elle sera la dernière, sans qu'elle finisse iamais, d'autant qu'il n'y aura plus de nuit, & nous n'aurons que faire de lumière de chandele, ni de lumière de Soleil, car le Seigneur Dieu nous il-

Apoc. 22.

*luminera*, & nous régnerons es siècles des siècles. Grande en qualité, pource que comme cette iournée sera tres-glorieuse aux bons, aussi elle sera du tout terrible aux meschans. grande en toutes manières, ~~manieres~~, pource qu'alors le Dieu des armées manifèstera plainement sa gloire, & puissance.

L'Apôtre fait voir que ce supplice est infini, quand il dit que ces esprits malins sont réservés sous obscurité en liens éternels; pource que ces liens qui seruent maintenant à leur détention, ne seront pas seulement des chaînes qui les lieront au iour du iugement, mais aussi leur seront vne peine intolérable, & au lieu qu'à présent ils sont plus légers, alors ils seront si pesans, qu'ils en seront du tout accablés. le mesme faut-il dire de leur obscurité, d'autant qu'alors ils souffriront les ardeurs d'un feu qui n'éclairera & ne s'éteindra point, & seront rongés d'un ver qui ne mourra iamais, à cause que Dieu exercera contr'eux un iugement

éternel, sans espoir de soulagement. Remarquons que l'Apôtre représente ici les mauvais Anges, comme ces pœurs criminels qui souffrent beaucoup dans la prison, & qui de iour en iour sont menacés du dernier supplice; tellement que les peines qu'ils endurent à présent ne sont que des avant-gousts des tourmens éternels qui leur sont réservés après le iugement vniuersel du monde. Cet exemple nous met deuant les yeux vne reuolution bien étrange, pource que ces Anges sont deuenus diables, que leur domicile de gloire a été changé en un abîme d'ignominie, leur Paradis en enfer, leur liberté en liens, leur lumière en obscurité, & leur beatitude en vne misère éternelle.

Apprenons d'ici, que c'est nier vne euidente verité, que d'oser dire qu'il *ni Ange ni esprit*, qui étoit l'erreur *A. & 23.* des Sadduciens. ou de soutenir, comme font quelques rêveurs d'entre les Iuifs, que les Anges sont des causes naturelles qui par le commandement de Dieu produisent des bons, ou des



mauvais effets. l'Apôtre parle des Anges qui n'ont point gardé leur origine? l'écriture appelle les Anges innocens, enfans de Dieu. elle décrit leurs offices, & leurs apparitions, elle dit, que nous serons comme les Anges de Dieu au Ciel. or ces choses ne peuvent convenir qu'à des vrayes substances. la raison nous enseigne le mesme, puis qu'elle fait voir que pour la perfection du monde, trois sortes de substances sont requises, les premières invisibles, les secondes visibles, & les troisièmes en partie visibles, en partie invisibles. les premières sont des esprits sans corps, comme les Anges. les secondes sont des corps sans esprit, comme les cieux, les éléments, & tout ce qui est composé des éléments. les troisièmes sont des corps avec esprit comme les hommes. Si les Anges, qui sont invisibles, ou qui sont des esprits sans corps, ne sont pas des substances, le monde seroit imparfait, puis qu'il seroit déstitué de substances invisibles, & séparées de la matiere. on doit moins

Iob 32.

Hebr. 1.

Gen. 32.

Maath.

22.

douter de l'existence des Anges, encore qu'ils ne tombent pas tous nos sens, que de celle du premier mobile qui cõtourne les autres Cieux, bien qu'il ne se face connoistre qu'à la raison. les sens s'attachent aux obiets corporels, & en jugent avec certitude, comme l'œil de la lumière, & des couleurs, l'oreille des sons, & la langue des gousts. la raison aussi élevée aux obiets spirituels, & les discerne sans erreur, lors qu'elle est éclairée de la parole de Dieu.

Cet exemple des Anges qui sont réservés sous obscurité en liens éternels jusqu'au jugement de la grande journée, pour n'avoir pas gardé leur origine, fait voir qu'il n'y a point de gloire, ni de privilège qui puisse affranchir la creature de la malédiction de Dieu si elle tombe dans le peché. sa peine, de mesme que sa faute, est iustement aggravée par la dignité de leur condition. c'est ainsi que les Anges rebelles, qui étoient si nobles avant leur chute, souffrent des supplices proportionnés à l'excellence de leur

nature, & à la qualité de leur crime. le Soleil qui fait naître des fleurs, les sèche, parce que l'humidité vient à leur défailir. leur vanité nous paroît plus grande, qu'elles ont durant quelques momens étalé vne pompe éclatante. Dieu qui a créé les Anges, les a punis, parce que leur intégrité s'est corrompue, & l'ignominie de leur dernière condition se découvre avec plus d'horreur par la gloire de la première. ô que ceux qui ont reçu plus de graces de Dieu que les autres, doivent bien penser à cela, pource que s'ils en abusent, comme ils ont approché de plus près des perfections des Anges, ils seront compagnons des supplices des diables. *Quand ils parleroient le langage des Anges, s'ils n'ont point la charité de Dieu, & du prochain, ils sont comme l'airain qui résonne, ou comme la cymbale qui tinte.* enfin le fils de Dieu les vomira hors de sa bouche, selon la menace qu'il fait à l'Ange de l'Eglise de Laodicée.

L'esprit d'erreur veut conclurre

1. Cor. 13

Apo. 3

de l'apostasie des Anges, celle des fidèles; mais c'est sans fondement, pource que les fidèles se relèvent de leur peché, par repentance, & par la foi en Iesus-Christ, au lieu que toute espérance de pardon & de salut est ostée aux Anges Apostats, Dieu les ayant reietés pour iamais, dès le moment qu'ils pechèrent. Surquoy vn Docteur a tres-bien dit que le pouuoir de perseverer n'est pas seulement donné aux Saints prédestinés par grace, mais aussi la perseverance que Dieu fait perseverer au bien mesme. ceux qu'il a fait bons C'est pour cela que *Dieu qui les appelle à la gloire éternelle, les parfait, affermit,*

*August.  
de corr.  
& gratia.*

1. Pier. 5.

Reconnoissons le grand amour de Dieu envers l'homme, qui n'avoit non plus gardé son origine, que les mauvais Anges. il avoit délaissé, comme eux son propre domicile; il a été déchassé du Paradis terrestre par son peché, & par consequent du Ciel, duquel ce Paradis étoit la figure; mais Dieu lui a fait vne grace qu'il n'a

Ephes. 4.

point faite aux Anges, pource qu'il a vne autre origine par la régénération, qui est vne seconde création, par laquelle il est renouvelé en l'esprit de son entendement, & est reuëtu du nouuel homme créé selon Dieu en iustice & vraie sainteté. Iesus-Christ aussi la ramenë dans son domicile, pource qu'avec la clef de sa Croix il lui a ouuert les portes du Ciel, que le peché auoit fermées. C'est le domicile où le Sauueur habite comme nostre chef, & où il nous doit vn iour recueillir comme ses membres. *Quand ie m'en seray allé, & vous aurai préparé le lieu, ie retournerai de-rechef, & vous recevrai à moi, afin que là où ie suis, vous soies aussi.* Parquoi souvenons-nous toujours de ce domicile,

Iean 14.

& comme Daniel étant en Babilone, auoit perpétuellement son cœur dans Ierusalem; nous, de-mesme, pensons incessamment à nostre vraie Ierusalem, qui est le Paradis. Quand Lazare fut remis en vie, auoit-il son cœur au sépulchre, d'où il est sorti? ne souhaitoit-il pas plutôt d'estre en la compagnie de Iesus-Christ, & des  
siens,

siens, & lors que nostre ame a été tirée du tombeau du peché, elle en doit du tout éloigner son affection, & n'aspirer qu'au Ciel, ou son Sauueur triomphe avec ses Saints.

Il s'ensuit de ce que l'Apôtre dit que Dieu a réservé sous obscurité en liens éternels iusqu'au iugement de la grande iournée, les Anges qui n'ont point gardé leur origine, que ceux-là ont erré, qui ont creu que ces malins esprits, après vn long temps, seroient purgés, deliurés, & rétablis au Royaume de Dieu, pource que leur peine est éternelle, & infinie, & pourtant ils sont sans espérance de redemption.

Et puis que la grandeur de leur supplice est représentée sous le mot d'obscurité, ou de ténèbres, & que cela emporte priuation de la gracieuse présence de Dieu, qui est la misère des misères, prions Dieu qu'il soit toujours avec nous en son amour, & disons avec Dauid, ô Eternel des armées, Ps. 80: ramène-nous, & fais reluire ta face, & nous serons deliurés: C'est aussi de nostre deuoir de cheminer tandis que nous

Jean. 12.

auons la lumière, afin que les tenebres ne nous surprenent. *Car qui chemine en ténèbres ne sait où il va. tandis que vous aués la lumière, croyés en la lumière, afin que vous soyés enfans de lumière.* C'est à dire que nous soyons participans de la lumière éternelle.

Nous auons grand suiet de consolation de ce que nous fauons que les diables sont enchainés de liens éternels; pource que nous sommes assurés qu'ils ne nous peuuent nuire, qu'aurant qu'il plaist à Dieu de le leur permettre. de cela nous auons quelque image en celui qui fait aller vn cheual à droit, & à gauche, qui luy lâche la bride, qui la retient, qui le fait courir, & qui le fait arrêter. Ainsi Dieu a vn tel pouuoir sur les diables, & sur leurs vassaux, qu'ils ne peuuent rien exécuter au delà des limites de sa volonté: Baiazeth étoit la terreur des Chrétiens, mais Dieu abbatit ce monstre par le moien de Tamerlan Roy des Scytes, qui le vainquit en bataille, le lia de chaines d'or, l'enferma dans vne cage, comme vne beste sauage.

& le fit mener par toute l'Asie, afin qu'il fut vn spectacle de uisée à tout le monde, & pour lui faire souffrir la plus honteuse de toutes les ignominies, il s'en seruoit comme d'un marchepied, quand il vouloit monter à cheual. Cōbien grande étoit pour lors la ioye des Chrétiens, de se voir déliurés d'un si pernicieux ennemi; & ne nous consolerons-nous point de ce que les diables *sont réservés sous obscurité en liens éternels iusqu'au iugement de la grande iournée?* tellement qu'ils ne peuuent rien entreprendre contre nous sans la permission de Dieu.

Enfin nous deuons continuellement penser à ce dernier iugement, si nous voulons être saisis d'une sainte fraieur & crainte de Dieu. O vous qui vous endormez dans vne profonde sécurité, rompés ce dangereux sommeil, à l'exemple de cet ancien qui s'écrioit *toutes les fois que ie pense au iour du iugement, ie tremble de cœur, & de corps, pource que soit que ie mange, soit que ie boiue, soit que ie face quelque autre chose, toujours cette voix semble résonner à mes oreilles, morts leués-vous,*

*Enclit.  
Syluius in  
Asia des-  
criptione.*

*Hieronimus  
super  
Matth.*

& venés en iugement. Representés-  
vous cette éternité de supplices, & de  
tormens que les méchans souffriront  
dans les enfers ? là ils seront étendus  
dans vn feu où ils grilleront sans être  
consumés, où ils ne mourroot point  
pour mourir, & mourront éternel-  
lement pour ne mourir point. là leur  
fin sera sans fin, pource qu'elle com-  
mencera toûiours. là se trouueront  
tous les maux ensemble, sans qu'il y  
ait l'ombre d'aucun bien; & y pour-  
roit-il auoir défaut de quelque mal,  
en ceux qui serôit punis pour vn souue-  
rain mal, qui est le peché; & de quelle  
sorte de bien pourroient être soula-  
gés ceux qui se sont pour toûiours sé-  
parés du souuerain bien, qui est Dieu?  
Ô Eternel donne-nous vn cœur de  
sapience, pour pour apprendre à che-  
miner en tes voyes, à te chercher pen-  
dant que tu te trouues, & à t'inuoyer  
sands que tu es près, afin que nous soïôs  
asseurés contre la fraieur de l'enfer, &  
qu'à l'heure de nôtre mort nous  
puissions voir les portes de ton Ciel  
ouuerfes. pour y être à iamais comblés  
de béatitude & de gloire. A M E N.

Esa. 55.



HVITIE' ME  
SERMON.

SVR LE VERSET 7.  
de l'Epistre de S. Iude.

*Comme Sodome & Gomorrhe, & les  
Villes circonuoisines, lesquelles  
ayans paillardé en pareille manière  
que ceux-là, & s'estans débordées  
après autre chair, ont été propo-  
sées pour exemple, ayant receu iu-  
gement de feu éternel.*

**D**IEU est admirable en  
toutes ses œures, & la  
fin qu'il se propose décou-  
ure la profondeur de sa  
sagesse. ce qui paroît particuliere-